

LES ZADISTES TOUJOURS MOBILISÉS



THIERRY PORCHET

La lutte pour sauver le Mormont se poursuit. La semaine dernière, le collectif «Zad de la colline» a exprimé pacifiquement, durant trois jours, son soutien aux zadistes comparaissant devant le Tribunal d'arrondissement de Nyon. Lundi, le verdict est tombé: les militants échappent à la prison. En parallèle, une initiative a été lancée pour préserver le site. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Le monde à l'envers...

Sylviane Herranz

Dans quel monde vivons-nous? En mars 2020, le Covid-19 semait la pagaille en Suisse comme ailleurs dans le monde. Durant de longues semaines, puis de longs mois, le personnel de santé a été fortement sollicité pour faire face aux urgences et à l'engorgement des hôpitaux. Tous les soirs, la population confinée se massait aux fenêtres, sur les balcons, pour applaudir ces infirmières et ces infirmiers, ces aides-soignants, ces médecins et tous les employés du secteur appelés à sauver des vies. L'année suivante, en novembre 2021, ces gestes de solidarité et de reconnaissance se sont traduits par un véritable plébiscite dans les urnes: 60,98% du peuple suisse acceptait l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts», contre

l'avis du Conseil fédéral. Après le vote, ce dernier a rapidement communiqué qu'il serait difficile de mettre en œuvre la partie portant sur les conditions de travail et la dotation en personnel... Ce volet est pourtant d'une cuisante actualité. Le taux d'absentéisme dans les hôpitaux et les institutions de santé, couplé à une surcharge de travail, pousse le personnel à bout. La semaine dernière, l'Hôpital fribourgeois (HFR) adoptait son budget pour 2022, annonçant un déficit de 15,7 millions, à combler par... la suppression de 60 postes de travail! On croit rêver. La pandémie est-elle terminée? Les soins intensifs inoccupés? Le personnel miraculeusement au top de sa forme? Rien de tout cela. Seule une logique implacable. Celle de la financement du système de santé. Avec des hôpitaux mis en concurrence les uns par rapport aux autres, les institutions publiques contre les privées, et des objectifs qui n'ont rien à voir avec la santé de la population. La preuve? Alors que tout est mis en œuvre pour l'accueil des malades du Covid, qui occupent plus longuement les lits, des opérations «électives» sont repoussées. Ce qui provoque un trou dans les budgets, faute de rentrées dues à ces interventions. Le patient devient client, acheteur de prestations. C'est le monde à l'envers! On croyait le service public hospitalier chargé de soigner la population. Or ce sont uniquement les coûts qui président aujourd'hui aux décisions politiques. Avec comme

conséquence la suppression d'emplois pourtant plus nécessaires que jamais. C'est la logique implacable d'un système de santé soumis à la loi du marché. La restructuration à venir à Fribourg est également le résultat d'une cure d'austérité, le Canton n'ayant pas adapté ses contributions à l'hôpital ces dernières années, malgré des besoins accrus. Les caisses de l'Etat sont vides? C'est le résultat de ces millions et même milliards de francs de cadeaux fiscaux offerts aux entreprises et à leurs actionnaires durant les décennies passées. Des actionnaires qui par ailleurs n'ont aucune honte à profiter de la pandémie pour s'enrichir alors que la pauvreté s'accroît. Pour remettre la santé des patients et de la population au cœur du système, il est nécessaire de changer cette logique financière. Et de stopper l'hémorragie des caisses de l'Etat provoquée par une fiscalité allégée pour les plus riches. Le 13 février prochain, il sera possible de dire Non à la suppression du droit de timbre, ce nouveau cadeau qui viderait les caisses de la Confédération de 250 millions par année, sans compter les répercussions cantonales. S'y opposer c'est aussi bloquer d'autres priviléges annoncés pour près de 2 milliards de francs. Autant d'argent qui doit revenir au système de santé, à la majorité de la population, plutôt que de finir dans les coffres de quelques millionnaires! ■

PROFIL



Philippe Fonjallaz, praticien en soins du cœur.

PAGE 2

RETRAITES

Ecarts indécents dans le 2^e pilier.

PAGE 3

CORRUPTION

Le ministre des finances interpellé.

PAGE 5

HISTOIRE

«Bienne la rouge» sous les projecteurs.

PAGE 9

PRATICIEN EN SOINS DU CŒUR

Thérapeute, guérisseur et enseignant, Philippe Fonjallaz est passé du monde de la science conventionnelle aux soins quantiques. Incursion dans l'infini des possibles

Sonya Mermoud

Personnalité riche et complexe que celle de Philippe Fonjallaz, docteur en biologie moléculaire et chercheur en sciences de la vie. A 54 ans, ce Valaisan d'origine établi à Genève, enjoué et positif, a déjà vécu plusieurs existences. Et arbore aujourd'hui les casquettes de géobiologue diplômé, sourcier, passeur d'âmes, détenteur du secret, praticien en médecine quantique, conférencier et enseignant. «J'ai toujours été un peu bizarre, avec des goûts différents des autres», sourit Philippe Fonjallaz, ses yeux malicieux cerclés de lunettes rondes, précisant s'intéresser à tout, sauf au sport. Un domaine qu'il explore pourtant gamin, propulsé joueur d'élite de hockey aux côtés de son frère jumeau. «J'ai détesté», résume le quinquagénaire, qui préférera au puck le piano appris en autodidacte, se produira dans un groupe et optera pour un cursus scientifique. Au terme d'un solide parcours académique dont un post-doctorat et des années de recherches en laboratoire, l'universitaire devient directeur de communication médicale. «J'ai vendu mon âme à l'industrie pharmaceutique et biologique», rigole cet ancien collaborateur de Merck Serono et de Roche, actif durant une quinzaine d'années dans le domaine. Une période où le cadre voyage souvent, rencontre, tiré à quatre épingle, les partenaires potentiels des sociétés qu'il représente et, note-t-il, s'amuse beaucoup. Mais, sur le long cours, cette vie ne le satisfait plus. Depuis longtemps déjà, Philippe Fonjallaz s'intéresse à d'autres réalités. Et affirme «sentir les choses».

CADEAU DU CIEL

L'année 2012 s'avère charnière sur le chemin de l'intuitif. Merck Serono décide de mettre la clé sous le paillason, laissant 1250 personnes sur le carreau. Bien que brutale, la nouvelle est appréhendée avec philosophie par Philippe Fonjallaz. «Je me trouvais déjà dans une dynamique de changement – j'avais d'ailleurs fabriqué la veille de cette annonce un sceau ésotérique symbolisant ce besoin de transformation. La

fermeture de la société s'est révélée un cadeau du ciel. Je m'endormais», commente le Valaisan, qui raconte, dans la foulée, avoir découvert la lutte syndicale, participant aux mobilisations et aux manifestations du personnel engagé dans la défense de ses droits. «Des expériences magnifiques. Unia nous a beaucoup aidés. Nous étions tout aussi désarmés que des cols bleus.» Le licencié en profite alors pour renouer avec d'anciennes passions comme la radiesthésie et les ondes de formes et apprend la géobiologie. «Il s'agit de détecter dans un habitat les perturbations – lignes cosmo-telluriques, failles, cours d'eau, entités ou mémoires douloureuses... – qui nuisent à l'épanouissement, et de réharmoniser le lieu», explique le praticien, qui intervient aussi dans le «nettoyage» de traumatismes hérités d'ancêtres – transmission expliquée par l'épigénétique. Son ouverture et sa soif d'apprendre l'orientent également vers la médecine quantique. Un «art» qu'il exerce depuis 2018, décrit comme des «soins du cœur».

INFINITÉ DE RÉALITÉS POSSIBLES

Le principe présuppose que la réalité que nous percevons et dans laquelle nous évoluons provient d'une infinité de réalités possibles, contenues dans un espace appelé le champ quantique. «Animé par la bienveillance, le praticien pénètre dans ce champ et, avec son cœur, exprime l'intention qu'une autre réalité se matérialise pour son patient», explique le thérapeute, qui intervient également comme passeur d'âmes, aidant les défunts qui restent prisonniers de ce monde à se libérer... Autant de démarches occultes que Philippe Fonjallaz ne juge pas contradictoires avec sa formation de base, comprenant toutefois les interrogations qu'elles peuvent susciter. «Certaines personnes se demandent si j'ai perdu la raison, sourit-il. J'étais, dans le passé, focalisé sur la matière, oubliant certaines transcendances. Il n'y a pas qu'un plan purement physique.» Bien que flirtant avec l'invisible, le guérisseur précise ne souscrire à aucune religion. Et appréhende la mort avec sérénité. «Je ne la crains pas.

L'existence se poursuit, mais différemment. L'étreté, la conscience perdure», assure cet homme qui, à 20 ans, a vu son père mourir dans ses bras. Un scénario qui s'est répété deux décennies plus tard avec sa mère. «Ces situations ont favorisé ma proximité avec ce passage.» Fort de son bagage et de ses expériences, très communicatif, Philippe Fonjallaz a à cœur de les partager. Et anime conférences et ateliers mêlant sciences fondamentales et ésotérisme.

RIRES ET LÉGÈRETÉ AU RENDEZ-VOUS

D'une grande vivacité d'esprit, plus enclin à voir le verre à moitié plein que l'inverse, Philippe Fonjallaz, marié et père de trois enfants, mène sa vie à

un rythme effréné. La variété de ses centres d'intérêt l'amène à trouver encore du temps pour peindre, écrire des poèmes, jouer du piano, taquiner la guitare, se balader à vélo, réparer une machine à coudre dénichée aux marchés aux puces, etc. Pour se ressourcer, ce natif du Gémau pratique la méditation, s'abandonne dans l'observation de beaux paysages, échange avec ses enfants et ses élèves. «J'effectue régulièrement des remplacements au collège et au cycle d'orientation. J'aime la fraîcheur de la jeunesse et l'enseignement», déclare le professeur qui, en ces temps de pandémie, formule le souhait de voir l'humanité reprendre confiance en elle. «Le Covid

ne va pas nous anéantir. Gardons confiance, misons sur la solidarité et l'imagination», suggère cet optimiste, qui cultive rires, légèreté et détachement, ses attributs du bonheur. Et, quand tout va mal, table sur ce remède: «Je prends une bonne respiration. Et je n'oublie pas, pour citer le philosophe grec Héraclite d'Ephèse, que rien n'est permanent, sauf le changement.» Un regard qui sied bien à ce sympathique libre-penseur carbonisé à l'enthousiasme et à une curiosité insatiable. Dans un élan de vie original, joyeux et rassembleur... ■



Philippe Fonjallaz, une vision élargie de la vie.

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



La Fête de l'interrupteur récompensait la paupière stroboscope d'un oeil nyctalope.

CHUTE INEXORABLE DES RENTES ET ÉCARTS PRÉOCCUPANTS

L'écart du simple au double des prestations du 2^e pilier entre femmes et hommes est à nouveau attesté par l'Office fédéral de la statistique

Sylviane Herranz

Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) confirment une nouvelle fois le constat de la baisse continue des rentes du 2^e pilier et de l'énorme inégalité entre les pensions des femmes et celles des hommes. Publiée la semaine dernière, la «Statistique des nouvelles rentes» perçues par les bénéficiaires ayant pris leur retraite en 2020 affiche des données accablantes.

Ainsi, la rente médiane* du 2^e pilier versée pour la première fois en 2020 s'élevait à 1167 francs par mois pour les femmes et à 2081 francs pour les hommes. Une retraitée touche donc 44% de moins qu'un retraité de sa caisse de pension. L'écart est encore plus frappant lorsqu'il s'agit du retrait du capital ou d'une partie de celui-ci. Pour les versements provenant des caisses de pension et des institutions de libre passage, le montant médian était de l'ordre de 150 000 francs pour les hommes et de 61 282 francs, soit 60% de moins, pour les femmes. L'écart est aussi plus élevé si l'on tient compte uniquement des retraits des caisses de pension: les hommes perçoivent presque 200 000 francs et les femmes environ 79 000 francs, soit une différence de 121 000 francs.

En 2020, près de la moitié des retraités et des retraitées ont touché uniquement la rente tirée de leur avoir de prévoyance.

Un tiers environ ont opté pour le retrait du capital, et le reste une combinaison de rente et de capital.

Pour cette dernière catégorie, le montant du capital perçu par les hommes est deux fois plus grand que celui des femmes. L'écart pour les personnes ayant opté

pour le retrait seul du capital est encore plus marqué: les hommes ont ainsi touché 2,5 fois plus que les femmes.

ÉCART SALARIAL POINTÉ DU DOIGT

Ces chiffres concernent les bénéficiaires d'un 2^e pilier. Il est important de rappeler que presque un tiers des femmes ne touchent aucune rente d'une caisse de pension. Ces dernières n'ayant pas cotisé à une telle institution en raison notamment d'interruptions professionnelles, de salaires trop bas ou de travail à temps partiel.

Concernant les écarts importants dans le 2^e pilier, l'OFS pointe non seulement le parcours professionnel et familial des femmes, mais également l'inégalité des revenus: «L'écart salarial entre hommes et femmes se traduit directement par un écart dans les prestations de prévoyance professionnelle», écrit l'office, ajoutant que «le travail domestique et familial, qui est plus souvent effectué par les femmes, n'est pas rémunéré et ne se répercute pas sur les prestations de la prévoyance vieillesse».

BAISSE DE 7,5% DEPUIS 2015

«Les rentes baissent inexorablement et la situation des femmes à la retraite est tout simplement déplorable», commente de son côté l'Union syndicale suisse (USS) après la publication des chiffres de l'OFS. Dans un communiqué, la faîtière des syndicats indique que depuis 2015, la rente médiane de la prévoyance professionnelle, hommes et femmes confondus, a reculé de 135 francs par mois, soit une chute de 7,5%. Elle est désormais de presque 100 francs en dessous de la rente médiane de l'AVS. Cette dernière s'élève à 1787 francs contre 1692 francs pour le

2^e pilier. «Et ce, alors que les caisses de pension se portent mieux que jamais et qu'en 2021, elles ont à nouveau pu atteindre des rendements de plus de 8% en moyenne», proteste l'USS. La faîtière estime «extrêmement préoccupant» le déficit de rente des femmes dans les caisses de pension et précise que les nouvelles baisses de prestations décidées au Parlement «sont un affront pour les personnes concernées». Cela dans un contexte où toujours plus de retraitées et de retraités ne peuvent plus vivre avec leurs rentes.

MODÈLE DES TROIS PILIERS À UN CARREFOUR

Pour l'USS, le système de prévoyance helvétique basé sur trois piliers, introduit il y a juste 50 ans, se trouve aujourd'hui à un carrefour. «Les chiffres publiés par l'OFS sont sans équivoque: pour les femmes et les hommes aux revenus faibles et moyens – et donc aux



Le bas de laine des femmes dans la prévoyance vieillesse reste désespérément maigre face à celui des hommes. Près d'un tiers d'entre elles ne perçoivent aucune pension du 2^e pilier. Et lorsqu'elles ont pu cotiser à une caisse de prévoyance, leur rente médiane est deux fois moins élevée que celle des hommes.

avoirs de 2^e pilier plus bas – la seule perspective est de travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite pour autant que cela soit possible, puis d'essayer ensuite de s'en sortir avec des rentes insuffisantes.» Elle ajoute que ce sont les personnes partant à la retraite anticipée qui touchent les pensions les plus élevées, soit uniquement celles qui peuvent se le permettre. Et la faîtière syndicale de conclure: «Un relèvement de l'âge légal ne fera qu'accroître cette inégalité. La réforme de la LPP

telle que votée par le Conseil national ne tient aucunement compte de cette évolution. Pour l'USS, une chose est sûre: elle se battrà pour de meilleures rentes, dans l'AVS, avec une 13^e rente, comme dans le 2^e pilier, en défendant le compromis des partenaires sociaux. Et elle s'engagera fermement contre AVS 21 qui prévoit un démantèlement des prestations sur le dos des femmes.» ■

* La rente médiane signifie que 50% des personnes concernées ont touché plus et 50% moins.

RÉFÉRENDUM CONTRE AVS 21

La récolte des signatures sur le référendum contre AVS 21 se poursuit. La réforme de notre premier pilier, adoptée en décembre par les Chambres fédérales, prévoit notamment l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, l'introduction d'un âge de référence couplé à une flexibilité du départ à la retraite entre 63 et 70 ans, et la hausse de 0,4% de la TVA.

Des stands sont organisés par Unia dans de nombreuses villes du pays ces vendredi 28 et samedi 29 janvier. ■ L'ES

Pour se joindre aux récoltes, contactez votre secrétariat.
Pour signer le référendum, aller sur: rentes-des-femmes.ch

Suppression annoncée de 60 postes à l'Hôpital fribourgeois

Le Syndicat des services publics du canton s'insurge, dénonçant un étranglement financier

Sylviane Herranz

À lors que la pandémie de Covid-19 n'a pas encore dit son dernier mot, l'Hôpital fribourgeois (HFR) annonce un budget 2022 qui débouchera sur des coupes drastiques dans les effectifs. Il prévoit un déficit de 15,7 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 515,2 millions. Ce budget ne tient pas compte de l'impact du Covid-19 cette année. Deux autres scénarios sont prévus: l'un avec une perte de 38,4 millions si la pandémie impacte l'HFR pendant 3 mois, et l'autre avec un trou de 87,6 millions si elle le touche durant 9 mois. Pour ces deux scénarios, les déficits pourraient être revus à la baisse selon les résultats des discussions en cours avec l'Etat de Fribourg sur la question de la prise en charge des surcoûts ainsi que des baisses de recettes résultant du report des opérations non urgentes dû au Covid-19.

La version de base du budget, et ses 15,7 millions de déficit, implique la diminution d'une soixantaine de postes de travail, en équivalent plein temps, ces prochaines semaines ou mois. La responsable communication de l'HFR assure, dans le journal *La Liberté*, qu'il n'y aura pas de licenciements mais des départs naturels, des réductions de pourcentage ou la non-reconduction de contrats à durée déterminée. La restructuration devrait toucher tous les secteurs et sites de l'hôpital.

Le Syndicat des services publics (SSP) fribourgeois dénonce un «étranglement financier». Selon lui, le déficit est dû à un manque de financement de la part du Canton: les prestations d'intérêt général prévues par la Lamal seront, en 2022, inférieures à celles versées de 2012 à 2014. «Pourtant, les besoins en matière de prise en charge hospitalière n'ont fait qu'augmenter!» s'indigne le SSP, mentionnant que Fribourg

se trouve à la 17^e place des cantons sur le montant de ces prestations octroyées par habitant. «Avec une telle politique d'austérité, il n'est pas étonnant que les finances de l'HFR présentent un déficit structurel aussi important. Ce dernier est accentué par les suppressions de prestations sur les sites périphériques, qui poussent les patients à se faire soigner hors canton, ou dans des cliniques privées», ajoute le SSP dans son communiqué, avant de questionner: «Le Conseil d'Etat veut-il la fin de l'HFR comme hôpital public?»

PERSONNEL À FLUX TENDU, AU BORD DE L'ÉPUISEMENT...

Le syndicat rappelle que le personnel de l'HFR «fournit un travail admirable, dans un contexte de pandémie extrêmement difficile», et que dans de nombreux services, «les employés travaillent à flux tendu, au bord de l'épuisement parfois». Dans ces conditions, couper 60 postes, soit environ 2% du personnel, «est totalement à contre-courant: supprimer des postes de travail alors que le personnel est confronté à une urgence sanitaire sans précédent est la pire chose à faire». Ce qu'il faut au contraire c'est, note le SSP, augmenter les effectifs, non seulement dans les soins, mais également dans le secteur du nettoyage où le nombre d'employés a été drastiquement abaissé.

Opposé à ces diminutions de postes, le syndicat invite l'ensemble des partis et organisations défendant le service public à constituer «un front de défense de l'HFR comme hôpital public». Un appel déjà entendu par le Parti socialiste fribourgeois qui a annoncé vouloir intervenir prochainement au Grand Conseil en faveur du maintien des 60 emplois et pour exiger du Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre afin de soutenir l'hôpital public, cela «quelques semaines après le vote clair pour des soins infirmiers forts». ■

FRONTEX: LE RÉFÉRENDUM A ABOUTI!



Plus de 62 000 signatures ont été récoltées contre l'augmentation du financement par la Suisse de Frontex, cette agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes chargée de «protéger» les frontières extérieures de l'Europe. Dans les faits, c'est au refoulement de dizaines de milliers de personnes, au détriment du respect des droits humains, que cette agence opère. Un nombre incalculable de migrants se noient, meurent de froid, de maladie, ou des séquelles de mauvais traitements en tentant de trouver refuge sur le continent européen. La Suisse, membre de l'Espace Schengen, participe à cette politique inhumaine. L'automne passé, le Parlement a accepté d'augmenter la contribution du pays à Frontex, la portant de 24 millions aujourd'hui à 61 millions de francs d'ici à 2027. La Suisse mettra également à disposition davantage de gardes-frontières et d'experts pour participer aux opérations de Frontex. Une vaste coalition d'organisations de solidarité avec les migrants avait lancé le référendum contre ces décisions. Malgré la pandémie et un vent politique contraire, elles se sont réjouies d'avoir pu déposer, la semaine dernière (photo), les signatures à la Chancellerie fédérale. La votation est annoncée pour le 15 mai prochain. ■ SH/photo Olivier Vogelsang

SANS MÉDIAS, Pas de DÉMOCRATIE

OUI à la diversité des
médias le 13 février 2022



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

PLAN DE PARUTION 2022

| | | | |
|-------|----------------------|-------|--------------|
| 1/2/3 | 19 JANVIER | 26/27 | 29 JUIN |
| 4 | 26 JANVIER | 28/29 | 13 JUILLET |
| 5 | 2 FÉVRIER | 30/31 | 27 JUILLET |
| 6 | 9 FÉVRIER | 32/33 | 10 AOÛT |
| 7 | 16 FÉVRIER | 34 | 24 AOÛT |
| 8/9 | 23 FÉVRIER | 35 | 31 AOÛT |
| 10 | 9 MARS | 36 | 7 SEPTEMBRE |
| 11 | 16 MARS | 37/38 | 14 SEPTEMBRE |
| 12 | 23 MARS | 39 | 28 SEPTEMBRE |
| 13 | 30 MARS | 40 | 5 OCTOBRE |
| 14 | 6 AVRIL | 41 | 12 OCTOBRE |
| 15/16 | 13 AVRIL | 42 | 19 OCTOBRE |
| 17 | 27 AVRIL | 43/44 | 26 OCTOBRE |
| 18 | 4 MAI | 45 | 9 NOVEMBRE |
| 19 | 11 MAI | 46 | 16 NOVEMBRE |
| 20 | 18 MAI | 47/48 | 23 NOVEMBRE |
| 21 | 25 MAI | 49 | 7 DÉCEMBRE |
| 22/23 | 1 ^{er} JUIN | 50 | 14 DÉCEMBRE |
| 24 | 15 JUIN | 51/52 | 21 DÉCEMBRE |
| 25 | 22 JUIN | | |

VOUS VOUS INTÉRESEZ à l'actualité du monde du travail? VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale? ABONNEZ-VOUS

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60



www.avs21-non.ch
Pas touche à
nos rentes!

DES MILLIONS POUR «CORROMPRE» UN CONSEILLER FÉDÉRAL

Dans une pétition munie de 24 000 signatures, l'ONG Public Eye demande au Conseil fédéral des mesures concrètes contre la corruption

Textes Aline Andrey

« Monsieur le Conseiller fédéral, c'est à vous de jouer! Il faut en finir avec les sociétés-écrans anonymes, la corruption et le blanchiment d'argent. 24 000 personnes soutiennent les revendications de Public Eye.» La pétition remise par l'ONG à Berne mercredi 19 janvier était accompagnée d'une action virtuelle: une pluie de 24 millions tombant sur le Palais fédéral pour «corrompre» le ministre des finances Ueli Maurer. Un juteux «pot-de-vin» constitué de 24 000 faux billets, soit autant que les signatures de la pétition, valant chacune 1000 francs, à l'effigie du ministre pour qu'il agisse contre la corruption «made in Switzerland».

Pour Public Eye «la Suisse et sa place financière jouent un rôle central dans la quasi-totalité des scandales de corruption internationaux. Les populations et les pays du Sud en sont les grands per-

dants.» Au niveau mondial, la perte estimée est de 3600 milliards de dollars chaque année. Une image: rien qu'un milliard, en billets de mille empilés, atteint 130 mètres de hauteur, soit celle du jet d'eau de Genève...

La pétition demande que la Suisse établisse un registre public des bénéficiaires économiques des entreprises. «Cela permettrait d'identifier les personnes qui se cachent derrière des sociétés-écrans et autres constructions juridiques. La publication de ces noms est l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la criminalité économique. Plus de cent pays se sont déjà engagés à mettre ces informations à disposition du public. Mais la Suisse est toujours à la traîne», dénonce Public Eye.

ÉTENDRE LA LOI SUR LE BLANCHIMENT
Des obligations de diligence raisonnable doivent également être imposées aux conseillers et conseillères de

sociétés-écrans. Déjà en 2016, rappelle l'ONG, les révélations des «Panama Papers» avaient mis en lumière le rôle d'avocats et de fiduciaires suisses dans la création et l'administration de ces constructions juridiques qui «servent souvent à dissimuler des activités illégales ou illégitimes». «Pour y mettre un terme, la Suisse doit étendre la portée de sa loi sur le blanchiment d'argent», explique Public Eye. Or au printemps dernier, la majorité boursière du Parlement a refusé d'étendre cette législation.

Après les révélations des «Panama Papers», plusieurs interventions de parlementaires ont été déposées pour demander que les lacunes du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption soient enfin comblées. La motion du socialiste neuchâtelois Baptiste Hurni demande par exemple l'introduction d'un registre public des ayants droit économiques des sociétés (offshore) et de trusts. «Les organes législatifs se voient ainsi proposer divers instruments efficaces pour rendre la Suisse moins attrayante pour le blanchiment d'argent et autres actes criminels», écrit Public Eye. Au niveau international également, une révision



L'immobilier, un secteur florissant pour blanchir son argent. En Suisse, ce secteur n'est toujours pas soumis à la Loi sur le blanchiment. Facile pour n'importe quel magnat de le faire, en s'appuyant de préférence sur des hommes et des femmes de paille ou des sociétés offshore. Image issue du «Petit manuel de la corruption» de Public Eye.

pour renforcer la transparence est en cours. Elle est dirigée par le Groupe d'action financière (GAFI), organe qui définit les normes minimales en

matière de lutte contre le blanchiment d'argent et contrôle leur application dans ses 37 Etats membres, dont la Suisse qui en fait partie. ■



Une pluie virtuelle de 24 000 billets de 1000 francs, représentant 24 millions, est tombée sur le Palais fédéral la semaine dernière pour tenter de corrompre le ministre des finances, Ueli Maurer.

LE BLANCHIMENT D'ARGENT POUR LES NULS

«Que vous soyez fille de potentat, financier véreux ou négociant en pétrole peu regardant, la Suisse vous ouvre les bras avec ses indéniables atouts. Il n'est pas dans nos coutumes de poser trop de questions ou de condamner trop sévèrement celles et ceux qui détournent ou blanchissent des millions... Et puisque l'argent n'a pas d'odeur, la bucolique Suisse et ses banques ont pu se muer en toute quiétude en principal receleur de l'argent de l'évasion fiscale et du crime.» Voici l'introduction au «Petit manuel suisse à usage des criminels en col blanc». Son guide interactif, disponible aussi sous forme de brochure, permet ainsi de se mettre dans la peau d'un négociant aux dents longues, d'une richissime fille de potentat ou d'un avocat aux multiples casquettes. Ou quand la réalité dépasse la fiction. ■

Plus d'informations sur: swisscorruption.ch ou sur publiceye.ch/fr/publications

Vers un congé parental dans le canton de Vaud?

Le Parti socialiste vaudois a lancé son initiative pour un congé de 34 semaines à se partager entre les deux parents, pour une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle et davantage d'égalité

Manon Todesco

Vaud sera-t-il le premier canton suisse à mettre en place un congé parental? En tout cas, c'est bien l'ambition du Parti socialiste, qui a officiellement lancé sa campagne de récolte de signatures le 14 janvier pour son initiative «Pour un congé parental vaudois!». Les initiateurs, soutenus par six partis politiques et quatre associations partenaires, ont jusqu'au 16 mai pour récolter 12 000 signatures en faveur d'un congé rémunéré de 34 semaines pour les familles vaudoises, y compris homoparentales et adoptantes. «C'est une mesure ambitieuse, progressiste et sociale», se félicite Jessica Jaccoud, présidente du Parti socialiste vaudois (PSV) dans un communiqué de presse. Cette dernière rappelle qu'en septembre 2020, le peuple de son canton avait dit oui à plus de

80% au congé paternité de deux semaines. «Un résultat réjouissant, mais encore loin de ce qu'attendent les familles.»

QUE DES AVANTAGES!

Le congé parental proposé par le PSV se décompose de la manière suivante: 16 semaines pour les mères (soit deux de plus que le congé maternité prévu par la loi), 14 semaines pour l'autre parent (soit 12 de plus que le congé paternité) et 4 semaines à se partager entre les deux. Ce congé serait financé par l'Etat, l'employeur et l'employé, et rémunéré au même montant que l'allocation maternité et paternité.

«Par cette initiative législative, les membres du comité souhaitent proposer un congé parental visant à renforcer la politique égalitaire et familiale cantonale», poursuit Jessica Jaccoud. «Un temps accordé aux pa-

rents qui permettra un partage plus équilibré des tâches domestiques à l'arrivée d'un enfant, et qui favorisera aussi l'instauration d'un lien privilégié avec l'enfant dès sa naissance ou son accueil.» Cette mesure «moderne», et «ancrée dans son temps» vise par ailleurs à favoriser le retour des femmes sur le marché du travail après une naissance. «L'arrivée d'un enfant ne devrait ni constituer un risque de pauvreté ni être source d'exclusion sociale, insiste la députée dans l'argumentaire de l'initiative. Les femmes demeurent encore trop largement discriminées sur le marché du travail du fait de leur maternité et du congé qui suit la naissance de l'enfant.» ■

Pour plus d'informations ou pour signer l'initiative, rendez-vous sur: congeparentalvaud.ch

POING LEVÉ

RELÈVE LA TÊTE

Par Jérôme Béguin

«Don't Look Up». Avez-vous vu *Don't Look Up*? Ce film où deux astronomes, interprétés par Leonardo DiCaprio et Jennifer Lawrence, découvrent une comète fonçant droit sur la Terre. Alors que la planète bleue s'apprête à être détruite, les deux scientifiques se trouvent confrontés au désintérêt des médias et à l'immobilisme du gouvernement US. Réalisée par Adam McKay (*The Big Short*), cette allégorie de la catastrophe écologique est diffusée par Netflix depuis le 24 décembre. L'offre de cette plateforme de streaming est assez pauvre, mais *Don't Look Up* («ne lève pas les yeux») vaut les 11,90 francs du ticket d'entrée (pour un mois d'accès en qualité SD). Pertinente et drôle, cette satire de notre société, des réseaux sociaux et du rôle de certains milliardaires remporte un succès mérité.

Eco-tartuffes. Les commentaires et les discussions autour de cette parabole ont évidemment été nombreux depuis un mois. Et les critiques n'ont pas épargné DiCaprio. L'acteur et producteur aime se faire passer pour un militant, il a ainsi lancé une fondation en faveur de l'environnement, endossé le rôle d'ambassadeur de l'ONU sur le changement climatique, investi dans la viande artificielle ou s'est montré roulant à vélo. Mais on a aussi vu l'Américain faire un aller-retour Cannes-New York en jet privé pour recevoir un prix récompensant son engagement... écolo. Plus récemment, celui qui se présente sur Twitter comme «Actor and Environmentalist» a été épingle par la presse britannique pour avoir passé ses vacances de fin d'année au large de Saint-Barth sur le pont du Vava II. Ce yacht de près de 100 mètres de long, estimé à 200 millions de francs, appartient à Ernesto Bertarelli. Il faudrait débourser plus de 300 000 francs pour remplir les réservoirs de diésel de ce monstre crachant autant de carbone sur dix milles nautiques qu'une voiture en une année. De quoi alimenter les polémiques. De DiCaprio et de Bertarelli, on se demande qui est le plus éco-tartuffe des deux. Le Suisse, qui est devenu milliardaire en ayant cédé Serono à Merck, prétend en effet œuvrer à protéger les océans, au travers, là aussi, d'une fondation. A la barre d'Alinghi ou du Vava II, il fait surtout beaucoup de ronds dans l'eau.

Les riches détruisent notre planète. Dans *Don't Look Up*, le personnage de Peter Isherwell, PDG de l'entreprise technologique Bash Cellular et mix de Steve Jobs, Mark Zuckerberg et Elon Musk, représente bien cette classe dirigeante prédatrice. Au nom du profit, ce PDG d'une entreprise technologique est prêt à faire prendre tous les risques à l'humanité. A nous de tirer les conclusions de cette fable. Pour leurs menus plaisirs et parce qu'ils en veulent toujours plus, les riches détruisent notre planète et se montrent insensibles au sort des autres humains. Ils empêchent le changement de cap que l'urgence climatique impose. Nous n'avons dès lors pas d'autre choix que de les débarquer. ■

LA LUTTE POUR SAUVER LE MORMONT CONTINUE

En marge de trois jours de procès à Nyon, le collectif «Zad de la colline» a exprimé pacifiquement et en toute créativité son soutien aux zadistes inculpés et sa révolte contre le système capitaliste mortifère. Parallèlement une initiative est lancée pour sauver la colline vaudoise

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

INITIATIVE POUR LE MORMONT
Derrière la gare, l'air est frais malgré un soleil généreux, au milieu de cette joyeuse et pourtant révoltée jeunesse, de nombreux anciens sont présents dont des membres de l'Association pour la sauvegarde du Mormont (ASM). La campagne de récolte de signatures pour l'initiative «Sauvons le Mormont»* lancée par l'ASM, les Verts, les partis de gauche ainsi que Pro Natura, bat son plein. Sa cheville ouvrière, Alain Chanson assure, parlant des zadistes: «Ils doivent être innocents.» Celui qui se bat depuis le début du siècle pour sauver la colline dont la biodiversité (orchidées, chats sauvages, vipères aspics, chamois, etc.) et la riche histoire en fait un lieu d'exception, ne peut que remercier celles et ceux qui persistent plus de cinq mois ont attiré l'attention sur ce bout de terre grignoté par Holcim depuis 1953, et sur la pollution occasionnée par le béton. L'initiative vise ainsi également d'inscrire dans la Constitution l'utilisation de matériaux alternatifs dans la construction.

Le recours de l'ASM au Tribunal fédéral pour sauver le plateau de la Birette (une partie du Mormont) est pour sa part toujours pendu. «Nous avons encore eu des échanges de courrier il y a peu», confie Alain Chanson. Pour lui, Holcim doit cesser de creuser et, pourquoi pas, importer du ciment par train pour fabriquer le béton. Mais à condition que l'usine n'engendre pas d'effets nocifs pour la colline et les habitants de la région. «Holcim brûle des plastiques qui viennent de Genève et de la Suisse romande, et même des pneus de France. Et les explosifs ébranlent nos maisons.» Le témoignage du vice-président de Pro Natura Vaud et ancien conseiller communal, vilipendé par une partie de la population pour son soutien à la Zad, fait étrangement écho à des scandales dénoncés régulièrement contre la multinationale, mais dans des pays du Sud.

SORTIR DU BÉTON?
Concernant les emplois, les initiateurs veulent soutenir la reconversion des travailleurs par l'introduction d'un revenu de transition écologique (RTE) ou par l'octroi de bourses. Venu soutenir les zadistes, Eric Durey, président de la construction d'Unia Fribourg, comprend bien sûr que les travailleurs soient

inquiets pour leur emploi, mais estime que l'avenir de nos enfants prime. «Pour l'instant, à part la filière bois, rien n'est proposé par l'ORP concernant la construction durable, déplore-t-il. Si les scories d'incinération ou la brique ne sont pas la panacée en terme d'impact sur l'environnement, c'est toujours mieux que le béton. Le mélange terre-paille ou même l'isolation avec du papier sont d'autres possibilités.»

Peu avant une table ronde sur le thème du béton intrinsèquement lié au développement du capitalisme au même titre que le pétrole, deux «bardes» du collectif ayant pu assister à une audience «à huis clos partiel», relataient le déroulé du procès, avec talent. «Ils sont bons, commente M^e Gaspard Genton, avocat avec M^e Saskia von Fliedner d'un des deux jeunes hommes inculpés ce jour-là. Le procureur a clairement tenu une position de principe: dans la vie, il y a des règles qu'on suit, sinon c'est la prison. Il a estimé également que les droits fondamentaux ne font pas partie de l'ordre juridique suisse. Ce qui est faux. Selon la Cour européenne des droits de l'homme, il est strictement interdit de priver de liberté quiconque participe à une manifestation pacifique. Or notre client a déjà passé deux jours en prison au moment de son arrestation.» Et de conclure: «On espère vraiment l'accès à la justice.»

judges dans le Tribunal d'arrondissement. Chacun son audience dans deux salles distinctes, puisque la jonction des causes a été refusée, comme dans les autres procès en cours à Lausanne ayant trait à de la désobéissance civile pacifique. Un avocat pour l'un, deux pour l'autre, et quelques personnes dans l'assistance. Ce n'est que le début. Lors de ces trois premiers jours d'audience, ce sont sept personnes ayant fait appel de leurs ordonnances pénales les condamnant à plusieurs mois de prison ferme, qui sont auditionnées. Une cinquantaine d'autres attendent leur convocation.

Devant le bâtiment du Tribunal, c'est une «acte de résistance» qui réchauffe la foule, suivie d'une pièce de théâtre: un procès burlesque qui renverse les rôles, une mise en abîme d'une justice vaudoise ubuesque qui condamne à tour de bras des désobéissants civils. Alors qu'au même moment son homologue genevoise acquitte d'autres manifestants écologistes.

Le procès, qui réchauffe la foule, suivie d'une pièce de théâtre: un procès burlesque qui renverse les rôles, une mise en abîme d'une justice vaudoise ubuesque qui condamne à tour de bras des désobéissants civils. Alors qu'au même moment son homologue genevoise acquitte d'autres manifestants écologistes.



Un petit air de Zad, de colline et de carrière. C'est là, juste derrière la gare de Nyon, que se sont tenus pendant trois jours conférences, discussions, théâtre, musique, et récolte de signatures sur l'initiative cantonale pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources, dite initiative «Sauvons le Mormont».

au pouvoir ne le sont pas. On leur demande aussi une efficacité irréprochable, alors que l'Etat n'en montre aucune contre le dérèglement climatique. Pour le procureur, si l'accusé est acquitté, il risque d'y avoir d'autres occupations... Et c'est en effet tout ce qu'on peut espérer! Aux applaudissements nourris succèdent les propos lancés par Jacques Dubochet fervent défenseur des militants écologistes sur Zadio Rad après l'expulsion: «Ils dansaient, ils chantaient, ils croyaient en l'avenir... Mais ils vont continuer.» Le soir-même plus de 350 personnes manifestaient dans les rues de Nyon à la lueur des flambeaux. ■

*sauvonslemonmont.ch/lancement-de-linitiative-cantonale-sauvons-le-mormont

LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE, UN DROIT DÉMOCRATIQUE

Dans une lettre datée du 3 novembre 2021, trois rapporteurs spéciaux de l'ONU se disent «préoccupés par les arrestations, conditions de détention et allégations de détentions arbitraires de plusieurs manifestants, ainsi que de personnel médical» lors de l'évacuation de la Zad du Mormont. Pour les rapporteurs, les manifestants exerçaient de manière «légitime» leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Ils rappellent l'importance pour tous les Etats de «protéger la désobéissance civile pacifique, car la société civile a un rôle moteur dans les efforts de relèvement après les catastrophes naturelles et dans le contexte des crises humanitaires, sanitaires et climatiques». Elles concluent que «les actes de désobéissance civile menés de manière non violente doivent être protégés par les droits à la liberté de conscience, d'expression et de réunion pacifique». Dans sa réponse détaillée, le Canton de Vaud conteste «les allégations d'usage excessif de la force par la police». Il indique que «les conditions de détention des zadistes étaient dictées par la situation extraordinaire de cette évacuation». Et de rappeler par ailleurs ses actions contre le dérèglement climatique au travers de son plan climat. Celui-ci a pour objectif de «réduire de 50 à 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030» et d'atteindre «la neutralité carbone au plus tard en 2050». ■

PAS DE PRISON POUR LES ZADISTES

Lundi 24 janvier, au moment du bouclage de ce journal, le verdict est tombé pour les sept premiers inculpés ayant fait appel à la suite de leur ordonnance pénale liée à l'expulsion de la Zad du Mormont. Le ministère public vaudois est clairement désavoué par le Tribunal d'arrondissement de Nyon. Les sept militants écologistes n'ont pas été condamnés. Pour cinq d'entre eux, les peines sont clairement allégées: entre 10 et 15 jours-amende avec sursis, des frais de justice en sus pour certains. L'une des activistes est acquittée et indemnisée pour détention illicite au poste de police. Un autre dédommagé de 200 francs pour tort moral, car il n'était même pas sur les lieux au moment de l'évacuation de la Zad. «C'est un soulagement que la justice n'envoie pas des militants en prison, mais les peines ne sont pas raisonnables du point de vue des droits fondamentaux. La liberté de manifester n'est toujours pas reconnue. Autrement dit, c'est satisfaisant d'un point de vue strictement pénal, mais pas de celui des droits humains», résume l'une des avocates, M^e Saskia von Fliedner, dont le client écope de 10 jours-amende à 30 francs avec 2 ans de sursis et 1330 francs de frais de justice pour empêchement d'accomplir un acte officiel. Il avait retardé l'intervention de la police en étant suspendu en hauteur. Sa peine a été atténuée pour mobile honorable, autrement dit ses motivations écologistes. Les autres chefs d'accusation, dont la violation de domicile, n'ont pas été retenues par le juge. M^e Saskia von Fliedner: «Ca donne le ton pour les prochains jugements. Mais cela dépendra des différentes situations, car les dossier ne sont pas tous les mêmes. Dans tous les cas, il faut espérer que le Ministère public revoit sa copie.» ■



Alain Chanson, président de l'ASM et vice-président de Pro Natura Vaud, a témoigné du procès auquel il a pu assister. Pendant trois jours, la radio alternative Zadio Rad a retransmis témoignages, poèmes, chants, débats...

HOLCIM SE DÉFEND

La multinationale estime que son site d'Eclépens «fait figure de modèle pour l'industrie du ciment de demain»

L'Événement syndical aurait souhaité donner la parole au président de la commission du personnel de Holcim à Eclépens, mais sa direction a refusé: seul le département communication a le droit de répondre aux médias. Et par écrit. Voici donc les réponses d'Arthur Got, porte-parole de Holcim.

Si l'initiative «Sauvons le Mormont» aboutit dans les urnes, quel sera, selon vous, l'impact sur l'usine d'Holcim à Eclépens?

Holcim a pris note du lancement d'une initiative populaire sur le Mormont*. En tant qu'entreprise, nous respectons le processus démocratique en cours. En parallèle, nous réitérons notre ouverture au dialogue avec tous nos interlocuteurs.

A terme, comment voyez-vous l'avenir de l'usine d'Eclépens? L'avenir de la carrière? Et plus largement du béton qui nécessite non seulement du calcaire, mais énormément de sable?

L'usine d'Eclépens fait partie des meilleures cimenteries d'Europe en matière d'écobilan et fait figure de modèle pour l'industrie du ciment de demain, grâce à ses projets actuels en matière de combustibles alternatifs, d'énergies renouvelables et de biodiversité. Le site produit par exemple depuis peu sa propre électricité, grâce à une installation solaire de 3650 m² et à une turbine qui valorise plus de 90% de la chaleur résiduelle de l'usine. Grâce au lancement de la production à Eclépens du ciment Susteno, qui préserve à la fois les ressources naturelles, évite la mise en décharge et réduit les émissions de CO₂ d'environ 10% par rapport à

un ciment de masse suisse déjà optimisé, nous contribuons à promouvoir l'économie circulaire dans la construction au niveau régional. Ce ciment est le premier d'Europe à valoriser des matériaux de démolition qui vont normalement en décharge.

Certains militants dénoncent la pollution émanant des fours de l'usine d'Eclépens avec l'incinération de plastiques provenant notamment de Genève et de pneus importés de France voisine, un taux de carbone important dans la commune, des maisons ébranlées, etc. Que répondez-vous à ces critiques?

Ces accusations sont fausses et infondées. Les mesures sismographiques effectuées dans le village d'Eclépens démontrent que la norme sur les vibrations est respectée,

comme l'ont d'ailleurs confirmé les jugements du Tribunal cantonal de 2018 et 2020. Ainsi, notre responsabilité n'est en rien engagée quant aux fissures qui nous sont occasionnellement rapportées par certains habitants de la commune. Nos émissions sont quant à elles régulièrement mesurées par un institut externe, ainsi qu'en continu par nos propres instruments. Les dernières mesures publiées par le Canton de Vaud montrent que toutes les normes d'émissions de l'air sont respectées à Eclépens.

Pourquoi Holcim a-t-il retiré sa plainte pour violation de domicile à l'encontre des zadistes? Et que pensez-vous du maintien des condamnations à des peines de prison ferme?

Holcim a retiré sa plainte contre les zadistes en mai 2021 et n'est depuis plus impliquée

dans les procédures en cours. Nous ne formulons donc pas de commentaire sur le dossier qui est entre les mains des autorités judiciaires. En parallèle, nous souhaitons souligner que Holcim assume ses responsabilités vis-à-vis de l'environnement et de la société et prend très au sérieux les préoccupations de tous ses interlocuteurs. Nous avons également à plusieurs reprises cherché le dialogue avec les zadistes et appelé à une évacuation pacifique des lieux tout au long de l'occupation. ■

* Le porte-parole renvoie à la prise de position d'Holcim à ce sujet sur son site: holcim.ch

Les nouvelles formations de l'OCIRT sont en ligne

D'ici au mois de juin, l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail de Genève propose vingt formations pour approfondir ou mettre à jour ses connaissances sur le monde du travail. Ouvertes à toutes et à tous

Manon Todesco

pratiques en vigueur dans des domaines en lien avec le respect des conditions de travail ou les normes d'exploitation commerciale à Genève, d'approfondir leurs connaissances en matière de santé et sécurité au travail et de faciliter leur adaptation aux normes légales», informe Catherine Santoru, chargée d'information et de communication à l'OCIRT. Les théèmes des formations sont divers et variés. On retrouve par exemple un cours sur le salaire minimum à Genève, l'enregistrement du temps de travail, d'autres sur les conditions climatiques extrêmes et la protection de la santé dans son activité professionnelle mais aussi sur le télétravail ou encore la protection de la maternité. Le premier cours, consacré aux conditions climatiques, a lieu ce jeudi 27 janvier.

Pour participer à l'une ou l'autre de ces formations, l'inscription est obligatoire*: le nombre de place est limité pour les webinaires, mais limité pour les cours en salle. «Les cours de base de santé et sécurité au travail donnent droit à un certificat OCIRT», précise Catherine Santoru. «Les autres formations en santé et sécurité au travail donnent droit à des crédits de formation continue.» Enfin, si la priorité est donnée aux entreprises et aux travailleurs du canton de Genève, des personnes extérieures peuvent également y participer. ■

* Pour s'inscrire, ou pour davantage d'informations, rendez-vous sur: ge.ch/participer-aux-formations-ocirt/catalogue-inscription

Que vaut le Plan climat cantonal genevois?

La Communauté genevoise d'action syndicale propose un séminaire sur la question qui se tiendra le 12 mars prochain

Jérôme Béguin

L'urgence climatique est aussi une urgence syndicale, raison pour laquelle les syndicalistes genevois doivent se pencher sur le Plan climat cantonal. Pour répondre à ces questions, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) organise un séminaire sur le thème «Climat et lutte syndicale». Initialement prévu le 22 janvier, ce colloque a été repoussé au samedi 12 mars. Rémy Zinder, directeur du Service cantonal du développement durable, et Damien Gumi, adjoint scientifique, y présenteront le plan. Journaliste, coordinateur de Noé21 et député écologiste, Philippe de Rougemont apportera, de son côté, un regard critique avant l'ouverture d'un débat entre les participants. La seconde partie du séminaire sera consacrée à l'un des enjeux du plan:

la rénovation thermique des bâtiments, qui constitue un potentiel important de création d'emplois. Pour les syndicats, l'opportunité est d'exprimer sur ce point des revendications concrètes concernant le rythme des rénovations, les conditions de travail et de formation du personnel. Le séminaire se conclura par une résolution et un cahier de revendications. D'autres thèmes intéressant les syndicats seront abordés dans des colloques ultérieurs. ■

«Climat et lutte syndicale», le samedi 12 mars de 9h à 13h à la Maison des associations (15, rue des Savoises).

Informations complémentaires sur: cgas.ch

Inscription obligatoire auprès de: info@cgas.ch

Quels sont les droits des employés lors de cyberattaques?

De plus en plus d'entreprises ou de collectivités publiques sont victimes de cyberattaques. Les salariés sont aussi affectés. Le point

Jérôme Béguin

L'es attaques de hackers contre les entreprises et les collectivités publiques suisses se multiplient. Le groupe Swatch, le constructeur de matériel ferroviaire Matisa ou la Ville de Lavaud ont ainsi été les cibles de pirates l'année dernière. Début décembre, c'est le groupe immobilier DBS, propriétaire de plusieurs régies et qui compte plus de 700 salariés dans notre pays, qui a vu ses ordinateurs infectés et paralysés. Faute d'accès aux données, le personnel s'est retrouvé au chômage technique. Certains employés auraient été forcés de prendre congé. «C'est totalement illégal», assure Jean Christophe Schwaab. Sous la forme de questions-réponses, ce docteur en droit, coauteur du *Commentaire du contrat de travail* et ancien conseiller national vaudois, a publié sur son blog (schwaab.ch) un long article consacré aux droits et aux devoirs des salariés lors de cyberattaques et cybermenaces. Il en ressort que l'employeur ne peut pas forcer les collaborateurs à prendre des vacances si les outils de travail sont inaccessibles et doit payer les salaires dus quoi qu'il arrive. L'employeur peut, par contre, annuler ou abréger des vacances d'un employé dont l'intervention serait décisive lors d'une attaque. Mais, en cas de perturbations informatiques, peut-il confier d'autres tâches que celles fixées dans le cahier des charges? «En principe pas», répond le spécialiste du droit du travail. L'employé doit exécuter uniquement les tâches qui ont été convenues dans son cahier des charges. «Exceptionnellement et en cas d'urgence, si la collaboration d'un employé est nécessaire pour supprimer une perturbation d'exploitation, il doit assumer ces nouvelles tâches, en raison de son obligation de fidélité. Mais si cette situation perdure, cela requiert une modification du contrat.» L'employeur peut-il procéder à des licenciements? Confisquer les ordinateurs et les téléphones? A-t-on le droit au chômage partiel? Jean Christophe Schwaab répond sur son blog à plusieurs questions importantes. Il aborde également la responsabilité de l'employé et livre quelques conseils utiles pour éviter d'être fauché. Quant à la possibilité de dénoncer son employeur en cas de découverte de manquements ou de délits, le juriste met en garde: «Les lanceurs d'alerte sont malheureusement très mal protégés en droit suisse, il est important de se faire conseiller avant d'agir et de signaler le problème d'abord à l'interne.» ■

Le blog de Jean Christophe Schwaab: schwaab.ch

TRISTESSE

Silvano Pizza, un pilier syndical à Genève, s'en est allé

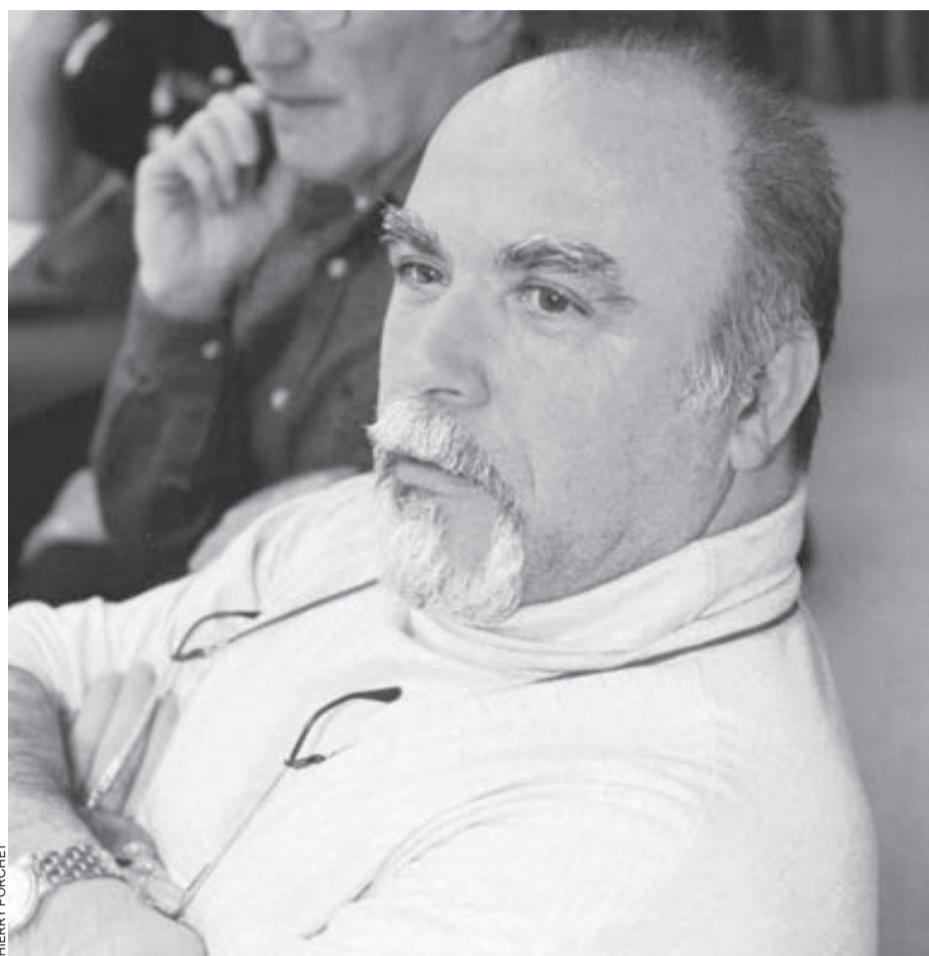
Sylviane Herranz

«Sylvain? C'était un gars formidable!» Ces paroles, c'est Maurice Bellard, un ami et un collègue ayant travaillé plus de trente ans avec Silvano Pizza, qui les exprime dès l'évocation du décès de celui que tout le monde nommait Sylvain. Ensemble, avec le militant Roland Brändle, ils étaient, raconte-t-il, «les trois mousquetaires» de la commission syndicale de Firmenich à Genève. Silvano Pizza s'en est allé le 26 décembre dans sa 75^e année, laissant derrière lui son épouse aimée, sa famille, ses amis et camarades dans une grande tristesse. C'est avec la gorge encore nouée par cette disparition que Maurice Bellard, à la retraite depuis une douzaine d'années, et toujours membre d'Unia, se souvient de cette personnalité hors norme: «C'était un fidèle des fidèles. Sylvain était fantastique, très aimable avec tout le monde, mais pas facile dans les négociations. Avec la commission, nous avons vraiment pu faire évoluer dans le bon sens la CCT de Firmenich, qui était aussi à l'époque celle de Givaudan.» Maurice Bellard a débuté un peu avant Silvano dans l'entreprise genevoise, au milieu des années 1970. Ils ont suivi ensemble la formation de «l'aboriste», destinée aux ouvriers de Firmenich pour qu'ils maîtrisent la préparation de mélanges pour la fabrication des arômes et des parfums, spécialité de la maison.

LOCOMOTIVE DES FUSIONS

Silvano Pizza était arrivé de son Italie natale quelques années auparavant, à Zurich, où il a œuvré dans la restauration. Il a ensuite travaillé dans la construction et se syndique tout naturellement à la FOBB, la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment. Il est engagé par la suite chez Firmenich à Genève, comme ouvrier de production, et rejoint la FTCP, Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier, où il commence tout de suite à militier. En plus de son activité au sein de l'entreprise, il a été «une locomotive» dans la création du Syndicat industrie et bâtiment (SIB), fusion de la FOBB et de la FTCP, puis dans celle d'Unia où il a poursuivi son engagement syndical.

Maurice Bellard se souvient d'une lutte marquante initiée par Sylvain et la commission syndicale chez Firmenich: «Une collègue a été licenciée parce qu'elle était enceinte. Nous sommes allés manifester à la Jonction, devant la tour où se trouvait la



Silvano Pizza, dit «Sylvain», lors d'une séance du SIB à Genève en 2001.

direction. Nous n'avons pas obtenu sa ré-intégration, mais l'entreprise a dû payer, beaucoup, pour elle. Notamment pour qu'elle puisse suivre une nouvelle formation. Firmenich n'avait pas d'autre choix, sinon on ne partait pas! Nous avons eu raison de nous mobiliser, non?»

«UN MAGNIFIQUE PERSONNAGE»

Ancien laborant puis permanent syndical à la FTCP, Roland Conus ne tarit pas d'éloges pour cet ami disparu sur qui il pouvait compter «aveuglément»: «Je l'ai connu en 1974 ou 1975, lorsque j'ai commencé à militier à la FTCP chez Givaudan alors que lui était chez Firmenich. Je suis devenu secrétaire syndical en 1978 et lui est resté durant près de 40 ans un des militants les plus fidèles et efficaces.» Roland Conus, qui a été responsable Unia de la chimie, liste les nombreuses responsabilités syndicales occupées durant toutes ces années par

Silvano Pizza: «Il a été président de la commission syndicale de Firmenich, du comité de la chimie à Genève, de la section FTCP Genève, du Comité romand de la FTCP, mais aussi membre du comité de section du SIB Genève puis membre actif d'Unia. Il a également présidé, par rotation, la Conférence de l'industrie romande du SIB. Et a été un membre reconnu et efficace du Conseil de fondation de la Caisse de pension de Firmenich où il occupait le poste de vice-président.» Roland Conus saute aussi son rôle central dans le processus des fusions syndicales ayant constitué le SIB puis Unia. Il évoque un «magnifique personnage, solide comme un piquet de grève», avant de se faire le porte-parole de tous ceux qui l'ont connu au sein du syndicat pour exprimer leur sympathie émue à son épouse, à sa famille et à ses proches. ■

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais

réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents:

sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

Aucune obligation d'affiliation au syndicat.

DECLARATION D'IMPÔT

Pour les membres d'Unia

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2021. Cependant, nous vous informons que compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de reconduire la procédure de 2021: 1. Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat. 2. Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôt 2021, nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au: + 41 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matin, du 1^{er} février au 11 mars.

Tarifs des déclarations 2021:

Membres Unia: 49 fr.

- Couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué): 59 fr.

- Enfants ou parents d'un membre: 79 fr.

- Enfants des membres ayant salaire inférieur à 15 000 fr.: 10 fr.

- Auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes: 30 fr.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

OUverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

OUverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

AGENDA UNIA

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

OUverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.

Monthey: de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Monthey: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

OUverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40</p

L'HISTOIRE DE «BIENNE LA ROUGE»

Il y a cent ans, Bienne passait en mains socialistes. Le Nouveau Musée de Bienne (NMB) retrace la genèse de ce virage et décrit ses impacts sur la vie quotidienne de la classe ouvrière.

A voir jusqu'au 27 février

Textes Pierre Noverraz

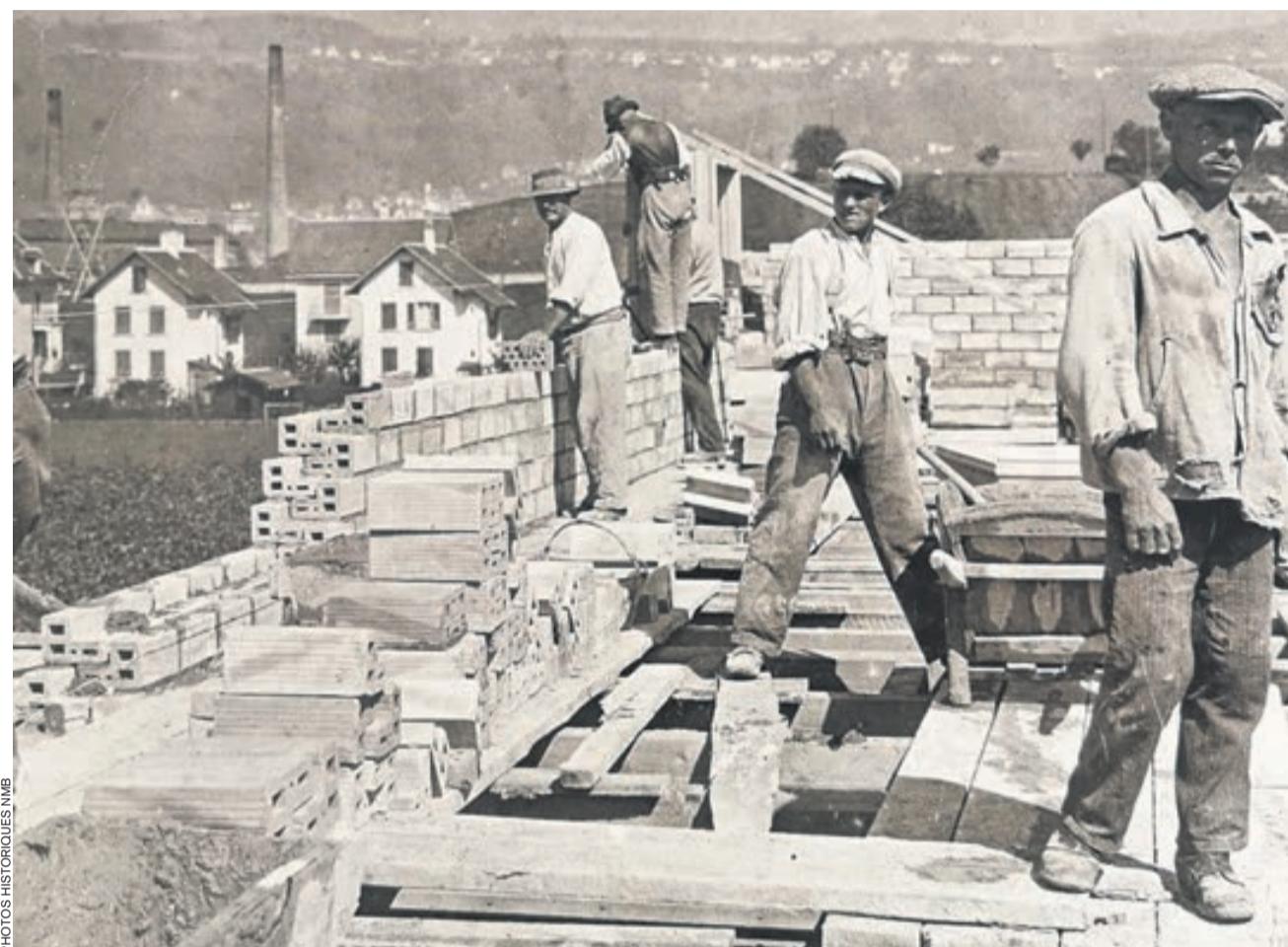
Issu du mouvement ouvrier, le Parti socialiste en Suisse connaît un regain de popularité après la grève générale de 1918. Confrontée à la crise qui marque l'Europe d'après-guerre, la population réclame de meilleures conditions de vie et un changement de société. Les premières «villes rouges» émergent en Suisse, à Zurich, à La Chaux-de-Fonds ou au Locle. En 1921 à Bienne, le Parti socialiste devient pour la première fois majoritaire, décrochant deux sièges à l'exécutif local, dont la mairie qui revient à l'ancien cheminot Guido Müller. Le Nouveau Musée de Bienne (NMB) consacre à cet événement une petite expo temporaire. «Pour les ouvrières et les ouvriers, ce virage à gauche incarne l'espoir de voir enfin leurs intérêts représentés», y lit-on. Mais la tâche des nouveaux élus était lourde. «La récession économique, le fort taux de chômage, les pénuries de ressources, les conditions d'habitation désastreuses, la tuberculose, les dettes... voilà quelques-uns des défis auxquels étaient confrontées les nouvelles autorités communales.» Durant ses vingt ans de pouvoir, la majorité socialiste «s'efforce d'atténuer la misère des chômeurs en leur accordant des aides, mais aussi en faisant travailler les hommes sur de nombreux chantiers d'occupation». Elle s'emploie également à pallier les crises récurrentes de l'industrie horlogère en attirant d'autres filières, comme en atteste notamment l'implantation en 1935 d'une usine du constructeur automobile General Motors.

COOPÉRATIVES D'HABITATION

La lutte contre la crise du logement est l'un des plus grands défis auxquels «Bienne la Rouge» se voit confrontée.

Non seulement les logements sont trop rares, trop petits et trop chers, mais ils sont le plus souvent insalubres, sinon misérables. La construction de loge-

ments décents, à prix abordables, devient rapidement une priorité. La commune achète de nombreux terrains et promeut la création de coopératives



Construction du lotissement du Petit-Marais en 1922.

d'habitation. De nombreux lotissements populaires sont bâtis. Les nouveaux habitats se veulent exemplaires sur les plans économique, social et hygiénique. Les maisons des quartiers du Petit-Marais et de Champagne sont érigées loin des fumées des usines. Lumineuses et relativement spacieuses, elles sont agrémentées de jardins potagers. Sur un certain nombre de plans, l'architecte est allé jusqu'à prévoir les variétés de légumes à y planter. A l'intérieur, les cuisines sont fonctionnelles et bien équipées. La buanderie fait office de salle de bain, essentiellement prévue pour se débrouiller après les travaux du jardin. Quant aux étendards à linge extérieurs, ils sont souvent communautaires, afin de faciliter les contacts sociaux.

COMPROMIS

Au cours des vingt années «rouges», les élus socialistes, confrontés à une très forte minorité bourgeoise, pratiquent une politique réformiste, marquée par de nombreux compromis, comme en témoigne de manière emblématique la construction simultanée, entre 1930 et 1931, du très chic hôtel Elite et de la Maison du Peuple qui, aujourd'hui encore, se font face. La «ville rouge» se voit parfois aussi dépassée sur sa gauche. Exemple, en 1926, les ouvriers de l'usine à gaz, pourtant municipale, mènent une grève pour protester contre leurs conditions de travail et pour réclamer des hausses de salaire. Leur mobilisation provoque la colère du maire, lequel qualifie cette grève d'acte «égoïste». ■



Arrivée des premiers habitants des coopératives en 1922.



Les pauvres mal logés.



La manufacture horlogère Glycine vers 1920.



Emblèmes du compromis réformiste à Bienne des années 1930, deux immeubles érigés au même moment: le luxueux hôtel Elite qui fait face à la Maison du Peuple.

INFOS PRATIQUES

Exposition «100 ans de Bienne la Rouge», jusqu'au 27 février 2022, du mardi au dimanche de 11h à 17h.

Des visites commentées sont proposées les samedis 29 janvier, 12 et 26 février, à 10h30 sur, respectivement, le Quartier de la gare, la Champagne et la Coopérative FAB-A.

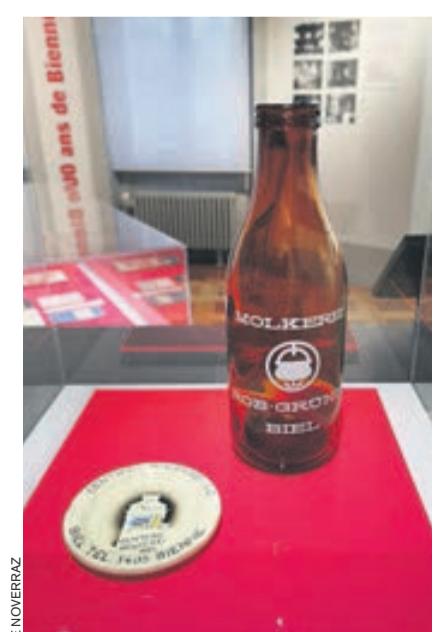
Voir le site: nmbienne.ch

La guerre du lait

Les ouvrières de Bienne, les femmes socialistes et des sociétés féministes se sont mobilisées pour la gratuité de la distribution du lait

À l'époque de «Bienne la Rouge», les femmes n'ont pas encore suffisamment de poids dans le mouvement ouvrier. Mais l'exposition met en évidence un épisode montrant qu'elles étaient loin de se laisser faire. Entre 1930 et 1931 en effet, un groupe de consommatrices mené par Heidi Rüegger et Alice Boder-Lauper exige que la livraison de lait redeienne un service gratuit comme dans certaines autres villes. Ce service avait partiellement été aboli après la Première Guerre, au grand dam des ouvrières contraintes de se rendre quotidiennement dans les débits de lait en plus de leur travail. Avec le soutien des femmes socialistes, plusieurs sociétés féministes luttent pour cette

revendication. Mais la coopérative de consommation, pourtant issue du mouvement ouvrier, s'y oppose au prétexte que cela allait renchérir le prix du lait. La commune reste neutre et propose une médiation. Les protestataires boycottent les débits et organisent une manifestation rassemblant 800 femmes. En 1933, les consommatrices n'hésitent pas à créer leur propre laiterie, la Central-Molkerei SA, qui se charge des livraisons à domicile. Cette centrale est boycottée par les producteurs de lait régionaux et se voit contrainte de s'approvisionner à Lucerne ou à Fribourg. Cette guerre du lait s'achèvera avec la promulgation d'une ordonnance fédérale réinstallant la distribution gratuite du lait. ■



Le lait, boisson de base d'un prolétariat aux conditions de travail difficiles. Ici, une bouteille de la laiterie Grünig, de l'Union bernoise de producteurs de lait, exposée au musée.

Cécile Gavlik
Photos Alexis Voelin

Pour arriver à la crêperie de Carole Noblanc, il faut quitter la plaine à Bex et monter à Gryon, 1114 mètres d'altitude. En ce mois de mai 2021, j'arrive à Cergnement, lieu-dit où quelques chalets se partagent un pan de montagne. Me voici devant la crêperie, enveloppée d'un bon temps breton. Dehors, quelques tables à l'abri incitent les promeneurs à s'asseoir quand même. Sur le mur extérieur, il est écrit en lettres rouges: «Crêpecidre». J'entre. Voici l'îlot breton que Carole a créé au milieu des pistes de ski de fond. Née à Quimper, elle fait partie des 138 900 Français exilés en Suisse¹. Comme beaucoup de Bretons, elle s'est retrouvée dans les Alpes. Ce paysage découpé résonne peut-être avec le relief d'un océan agité. En cet instant, Carole est en pleine mise en place: préparer les couverts, ranger, couper et trancher les ingrédients, alimenter le poêle à bois. Puis, elle commence à préparer la pâte à galettes, à la farine de sarrasin pour le salé, et une pâte à crêpes, au froment pour le sucré. Battant avec une cuiller en bois farine et eau ainsi que farine et lait, Carole est concentrée. Au travail, elle est absorbée, silencieuse, le visage fermé. De toute façon, ce n'est pas une bavarde. Discrète, avec les clients elle ne fait pas de courbettes. Chaleureuse mais authentique. «Il faut avoir ça dans le sang. Pour exercer ce travail, il faut rester naturelle, dit-elle. Moi, j'ai toujours aimé avoir du monde à la maison.»

DU BEURRE SUR LES «BILLIGS»

Au fur et à mesure que les clients arrivent, Carole passe prendre les commandes en terrasse. Fromage, jambon, œuf, ou tout ça à la fois pour la galette complète. Le choix est simple. Pour le sucré: confiture d'abricots, caramel au beurre salé... Chocolat? Carole note. Retour à l'intérieur où elle enchaîne, en formant des disques de pâte imbibés de beurre sur ses deux *billigs*. Exilé de son pays, on emporte avec soi des mots comme des souvenirs. *Billig*. Ce terme breton, qui sonne comme deux notes d'un chant traditionnel, est de ces mots-là. Ça pourrait être le nom d'une eau-de-vie, d'un insecte, plutôt que celui de la plaque de fonte sur laquelle cuisent les crêpes et les galettes. Pour tout Breton, une évidence, fédératrice, se cache derrière ces deux syllabes. *Billig*: et on sait qu'on est du même pays. La Bretagne.

Carole retourne en terrasse pour servir et je me retrouve seule dans le chalet vide où quelques panneaux de plexiglas faits maison prennent la poussière. Ils n'ont presque pas servi. A peine Carole les avait-elle installés que les restaurants ont eu l'ordre de fermer les espaces intérieurs. Autour des panneaux, sur les murs, des tas d'objets - coquillages, bricolages, vaisselle bretonne, affiches - forment un vrai cabinet des curiosités entre chambre d'Amélie Poulin et musée. Derrière moi, des livres sur le voyage, la Bretagne, le tricot. Il y a aussi des pelotes de laine à vendre. Je suis assise sur une peau de mouton qui habille un fauteuil. Les pelotes de laine ne sont pas là par hasard, ce sont les restes de l'étonnant passé de Carole.

UN FILM DE SILENCE

Aujourd'hui, à 37 ans, elle vit à Gryon avec ses deux garçons et son compagnon. Mais elle n'a pas toujours eu cette vie-là. Je l'ai découvert en la voyant apparaître dans le film *Hiver nomade*², sur la transhumance. Car, entre 22 et 28 ans,



PRODUITS. Carole cuisine principalement avec des ingrédients de la région. La farine de sarrasin, elle, provient de Bretagne.



CHANGEMENT. Depuis huit ans, la crêperie ferme au printemps. En 2021, Carole a décidé de la garder ouverte pour augmenter la rentabilité.



MATÉRIEL. L'équipement du chalet est rudimentaire. Pas de lave-vaisselle, ni de machine à café professionnelle.

UNE BRETONNE AMARRÉE AUX ALPES

Originaire de Quimper, Carole Noblanc tient une crêperie qui lui ressemble; elle a cette liberté. Bien loin de la Bretagne, bien au-dessus du niveau de la mer, elle a amarré ses racines bretonnes à Gryon (VD)

Carole a accompagné son compagnon de l'époque, Pascal, pendant six hivers. Chaque année, de novembre à mars, elle l'a aidé à conduire des troupeaux.

Le documentaire ressemble à Carole: un film du silence qui raconte la Suisse, la neige, la forêt, les nuits dehors, le dévouement de deux humains, dans la vastitude du monde, focalisés sur la conduite de 800 moutons, mouvants comme la marée. Elle frotte la vaisselle en se remémorant cette période. Les clients sont désormais tous partis. «J'ai aimé être tout le temps dehors, faire du feu... C'est dur et puis, soudain, un rayon de soleil ou une rencontre change toute la dynamique et

ça repart! Par contre, je disais toujours que le problème était qu'on n'avait pas de porte. C'était constamment ouvert, puisqu'on dormait dans la forêt. Cette expérience m'a donné un côté débrouille, je sais vivre avec pas grand-chose, dit-elle. A la crêperie, je fais tout moi-même avec un petit budget. J'aime fabriquer, bricoler.» Sa faculté d'adaptation prend racine dans la vie de bergère puis dans ce chalet, racordé à l'électricité depuis seulement deux ans. Dorénavant, le travail est bien séparé de la famille à la maison, et cette frontière physique est nécessaire. Après l'épisode de la transhumance, des petits boulots dans la restauration, est née

l'envie d'ouvrir son lieu. Et puis, un jour, on lui parla de ce chalet, propriété de la Commune. L'Office de tourisme cherchait une employée, Carole prit rendez-vous avec le directeur: «Je veux ouvrir à mon compte, dit-elle. Une crêperie.» Justement, le directeur est amoureux de la Bretagne. Appuyée contre l'évier, Carole finit de me raconter son parcours, puis je quitte la crêperie.

CRÉER SON UNIVER

Quand j'entre plusieurs jours après, elle est en train de préparer des *kouign-amann*. *Kouign-amann*: encore un nom qui porte en lui toute la Bretagne.

Puis, tout en faisant sa mise en place, elle me parle de son entreprise. Dès la deuxième année, elle parvenait à rémunérer une serveuse pour l'hiver. «Avant ça, j'étais seule et il y a eu plein de monde tout de suite! C'était épais, raconte-t-elle. Ça représente encore beaucoup de travail pour un petit salaire. Ce serait bien que j'arrive à payer une employée toute l'année, sinon je vais me fatiguer. Et puis, il faut que ça devienne une source de revenus convenables.»

Carole ajoute qu'elle pourrait gagner davantage en travaillant comme diététicienne, son premier métier. «Mais je n'ai pas envie de faire autre chose. Je me suis donnée pour que ça fonctionne.» En faire un endroit rentable et convivial, à son échelle, voilà ce qu'elle vise sans autres grandes intentions, explique-t-elle en craquant une allumette qui se consume pendant qu'elle finit sa phrase. Trop tard. Elle en craque une deuxième et met le feu sous ses *billigs*. «Quand tu es indépendante, tu crées ton univers, ce n'est plus vraiment un travail, ça fait partie de ta vie. Je pense tout le temps à la crêperie, à ce que je pourrais *trafiquer*.» Trafiquer, chez elle, signifie: installer un jour une barque comme jeu d'enfant ou, régulièrement, planter des fleurs, devant sa crêperie.

Le soleil commence à éclairer le Miroir d'Argentine, ce massif calcaire de 450 mètres, complètement lisse, qui surplombe le site touristique de Solalex, tout près d'ici, ce miroir qu'on voit depuis la crêperie. Sur la petite route qui longe l'établissement, la circulation s'intensifie un peu. Des vacanciers, des voyageurs, des habitants du coin, des touristes du bout du monde. Il est 14h, et Carole poursuit ses allers-retours entre le clair de la terrasse et l'obscur du chalet. Au fil de l'après-midi, elle continue à faire tourner le râteau sur la pâte, plie les crêpes et le spectacle se poursuit, celui de la terrasse et celui de son savoir-faire de toujours, en coulisses. ■

1. Source: Office fédéral de la statistique suisse, 2019.

2. *Hiver nomade*, de Manuel von Stürler, coproduit par Louise Productions, la RTS et ARTE G.E.I.E., 2012.

ICI BAZAR, UNE REVUE À DÉCOUVRIR

Reportage réalisé entre le 8 et le 23 mai 2021 à Gryon (canton de Vaud). Cet article est la version condensée du récit de 32 pages, publié dans *Ici Bazar*, revue qui explore un autre monde du travail, plus humain. icibazar.com



TERRASSE. Carole change souvent l'aménagement de sa terrasse: des chaises longues, un fauteuil seul face à un petit tabouret, deux tables de pique-nique. Ce jour-là, elle a sorti ses plants de fleurs.



MAUSSADE. En ce début de printemps, il fait froid et humide. Les clients sont peu nombreux et Carole peut prendre le temps de discuter.



SPÉCIALITÉ. En plus des crêpes et des galettes, Carole propose une spécialité bretonne: le *kouign-amann*, autrement dit «gâteau au beurre». Presque un repas en soi...



AUTHENTIQUE. Carole voulait créer ici une vraie crêperie, comme en Bretagne, où on ne fait que des crêpes. Au début, certains clients étaient déçus qu'il n'y ait rien d'autre à manger.